

19<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve tenue le 5 avril 2022 à 19 h 30, entièrement à distance

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée se fit à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Daniel Ryan, président du conseil d'administration, assemblée qui se tient entièrement et exclusivement à distance.

Le président de la Caisse, M. Daniel Ryan agit comme président d'assemblée. Les gens qui accompagnent le président à l'animation et qui sont en soutien sont : Mme Karina Lehoux, animatrice professionnelle de la firme ÉKlosion, Mme Sylvie Leroux, présidente du comité de mise en candidature et qui agira comme présidente d'élection puisque M. Daniel Ryan est lui-même candidat, Mme Loubna El Abboudi, administratrice et membre du comité coopération qui présentera le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et M. Michel Meloche, directeur général. Des intervenants de la Fédération sont également en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Monsieur Daniel Ryan souhaite la bienvenue à tous les membres qu'ils soient en direct ou en réécotent.

### Précisions importantes sur les membres

Monsieur Daniel Ryan précise que l'assemblée générale annuelle est réservée exclusivement à ses membres.

On rappelle que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct sur certains sujets ce soir alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours.

Ce membre de plein droit est celui qui respecte les conditions suivantes :

- Est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec ;
- Est une personne morale ou une société ;
- Est un membre réadmis de plein droit.

### Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### Règles de fonctionnement

Puisque l'assemblée est tenue à distance, Mme Karina Lehoux précise certaines modalités qui faciliteront le bon déroulement des votes en direct et les interactions tout au long de l'assemblée en parcourant l'écran.

### Nomination des scrutateurs – vote en direct

Comme il y aura de la votation en direct, il y a lieu de nommer deux (2) personnes scrutatrices.

Le président recommande Mme Chantal Laroche et M. Mehdi Dahoui afin d'agir comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

À ce moment-ci, on demande un proposeur et un appuyeur.

Le président informe que [REDACTED] propose d'adopter la recommandation et qu'il est appuyé par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

La proposition de nommer Mme Chantal Laroche et M. Mehdi Dahoui comme personnes scrutatrices est adoptée.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – VOTE EN DIRECT**

Au bénéfice de tous les membres, le président présente l'ordre du jour de cette assemblée.

Le président informe que dans le cadre de cette assemblée, il serait difficile d'ajouter des propositions ou autres éléments séance tenante, il ne sera donc pas possible d'ajouter d'autres sujets à ceux déjà prévus à l'ordre du jour. Au besoin, les membres pourront profiter de la période de questions qui se tiendra un peu plus tard pour exprimer leurs propositions ou besoins d'informations.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
  - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes);

- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM
10. Rapport du comité de mise en candidature
  11. Élection par acclamation
  12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents
  13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

À ce moment-ci, on demande un proposeur et un appuieur.

Le président informe que [REDACTED] propose d'adopter l'ordre du jour et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

L'ordre du jour est adopté.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 AVRIL 2021 – VOTE EN DIRECT**

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Comme il a été rendu public et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Le président demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

Le président informe que [REDACTED] propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 avril 2021 et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021 est adoptée.

### **4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président débute en présentant les membres qui composent le conseil d'administration.

Un résumé de l'année 2021 est présenté :

- Le volet socioéconomique :
  - Fonds du Grand Mouvement
  - Fonds C

- o Développement durable
  - Annonce d'un ambitieux plan d'action climatique, signature d'engagements internationaux reconnus en matière de finance responsable, investissements massifs en infrastructures d'énergie renouvelable, contribution à l'électrification des transports, émission d'obligations durable

À l'échelle locale, le conseil d'administration de la caisse s'est doté d'une politique de développement durable qui engage la caisse à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la conduite de ses affaires.

- Au niveau de la vie démocratique, le président souligne qu'elle prend de l'expansion avec la capacité de faire des assemblées générales annuelles en mode virtuel et ce, depuis 2020. Les efforts investis dans la mise en place de solutions technologiques innovantes ont eu de réelles répercussions sur la vie démocratique. La mise en place de l'authentications des membres par le biais d'AccèsD a permis à un nombre record de membres de se prononcer sur la ristourne et d'élire, si le cas, les administrateurs de leur Caisse.

Quelques mots de remerciements s'en suivent, aux employés, gestionnaires, administrateurs ainsi qu'un merci spécial à M. Michel Meloche, directeur général qui a su gouverner avec jugement et inspiration toute son équipe.

Le président tient à remercier les 22 000 membres de la Caisse pour leur fidélité et termine cette présentation pour énumérer les orientations pour les prochaines années, entre autres, deux grandes orientations soient : travailler toujours dans l'intérêt des membres et clients et de continuer à enrichir la vie de nos membres et de notre collectivité.

## **5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- ✓ Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- ✓ Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- ✓ La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par la Code.

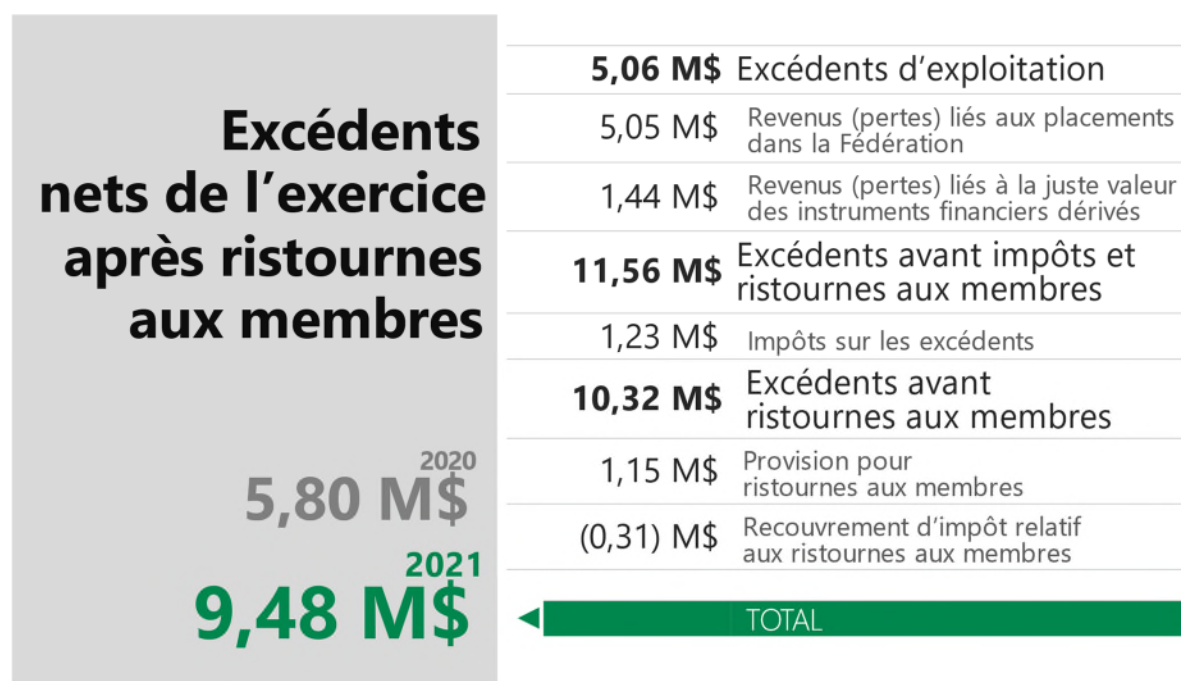
## **6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Le directeur général présente les résultats financiers de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021.

## Faits saillants

Rubriques	Montant
Volume d'affaires sous gestion	1 420 000 000 \$
Actif	722 800 000 \$
Passif	639 970 000 \$
Avoir	82 840 000 \$
Revenus	15 270 000 \$
Dépenses - Frais autres que d'intérêts	9 940 000 \$
Dépenses – Provision pour pertes de crédit	260 000 \$
Excédents d'exploitation	5 060 000 \$

Le directeur général explique la répartition des excédents d'exploitation, dégageant des excédents nets après ristournes aux membres de **9 480 000 \$**. Ce montant sera présenté un peu plus loin, au moment d'expliquer la répartition.



En conclusion de cette présentation des résultats 2021, le directeur général tient à remercier tous les employés, gestionnaires et administrateurs qui ont fait preuve de dévouement dans le contexte ambigu et exigeant de la dernière année, pour placer la qualité du service aux membres au sommet de nos priorités. Les remerciements de la fin vont à nos membres qui ont dû eux aussi se réinventer pour relever de multiples défis depuis le début de cette pandémie et qu'ils demeurent la source de notre motivation.

## 7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

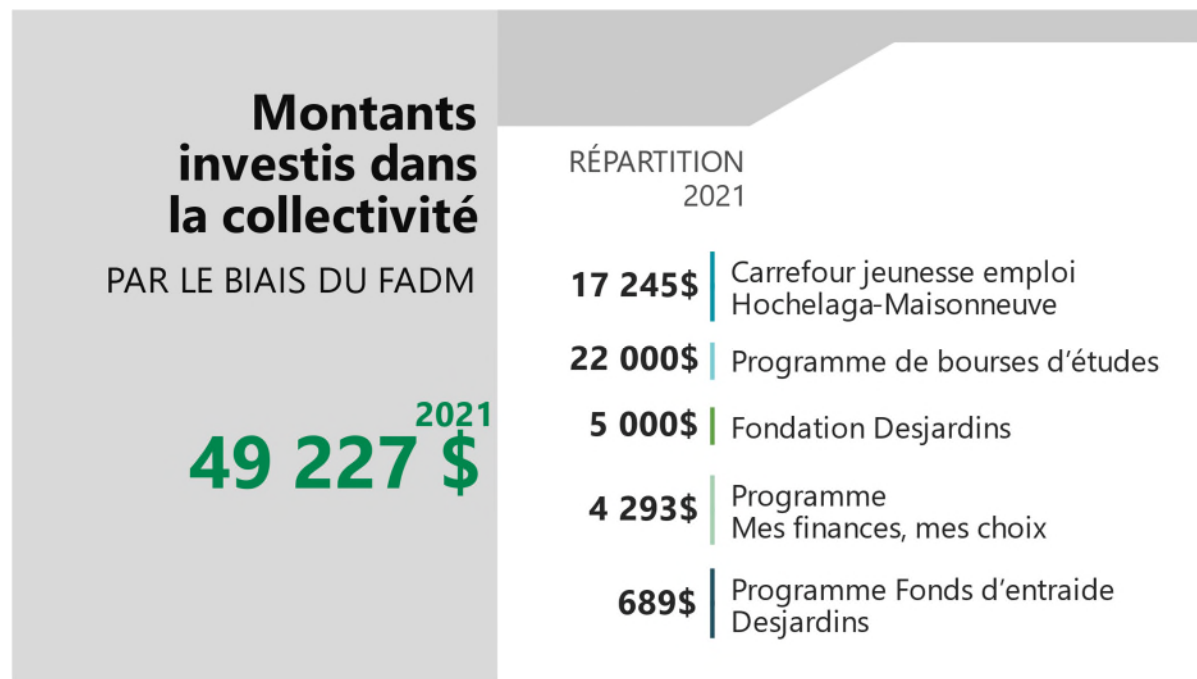
Mme Loubna El Abboudi, administratrice et membre du comité coopération est invitée à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et les autres engagements de la Caisse pour l'année 2021.

On souligne que le Fonds d'aide au développement du milieu est constitué d'une partie des excédents de la Caisse, que les membres acceptent d'investir dans le développement de leur communauté.

Au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) : un montant total a été versé de 49 227\$ et pour les dons et commandites un montant total de 25 000\$ pour appuyer différents projets.



Les projets soutenus par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) sont les suivants :



Les projets octroyés touchent principalement les priorités d'investissement suivantes :

- L'emploi et l'entrepreneuriat
- L'éducation financière / la jeunesse

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est doté d'un plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté pour se donner une vision sur trois (3) ans de notre engagement dans la collectivité.

On mentionne qu'une politique d'investissement est déposée sur le site internet de la Caisse. Cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et les partenaires de l'utilisation qui est faite du Fonds d'aide au développement du milieu pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que tout le processus de réception et d'analyse des projets.

Présentation des priorités d'investissement :

## Priorités d'investissement

<b>Emploi et entrepreneuriat</b>	Projets qui soutiennent l'accès au premier emploi ou qui valorisent l'entrepreneuriat et le démarrage d'entreprise
<b>Éducation financière / jeunesse</b>	Projets qui soutiennent la vie étudiante et l'éducation financière, les organismes et les écoles qui font la promotion de la persévérance scolaire et l'accès aux études supérieures
<b>Environnement</b>	Projets qui soutiennent et favorisent activement la sensibilisation de la population et la protection de l'environnement
<b>Santé et saines habitudes de vie</b>	Projets qui soutiennent les habitudes de vie, autant chez les jeunes que chez les aînés

Présentation de l'état de la situation du Fonds d'aide au développement du milieu :

## Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2020(réserve)	<b>404 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	<b>135 k\$</b>
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	49 227 \$
Récupération d'impôt	(12 227) \$
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>502 k\$</b>

Le solde du Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2021 est de 502 000 \$.

On précise qu'une consultation auprès des membres sera faite à l'automne 2022 pour actualiser le plan d'engagement vis-à-vis les priorités d'investissement.



Des explications sont données par rapport à l'Appel de projets qui a été lancé à l'automne 2021 et terminé depuis le 7 mars 2022. Un montant total de 100 000\$ sera investi dans la communauté pour la mise en place de certains projets auprès d'organismes et écoles du milieu. Les dossiers sont présentement en analyse et des annonces seront faites pour les projets retenus bientôt.

Ce qui met fin à cette présentation.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Questions d'un membre :

1. Pourquoi une réserve de 80 M\$ et qui est aussi élevée ?
2. Pourquoi le montant distribué via le FADM est aussi faible par rapport à l'affectation annuelle ?

Le directeur général est invité à apporter les explications :

R :1) Les réserves générales font partie des obligations comptables réglementaires. Elle se compose des sommes affectées par la Caisse, selon les modalités stipulées dans un encadrement normatif.

R : 2) Le montant distribué au FADM est faible compte-tenu qu'il y a eu très peu de projets soutenus en 2021. Certains organismes ont dû annuler des événements, pour certains à cause de la pandémie. Nous espérons qu'avec l'Appel de projets, il y aura une remontée dans différents secteurs d'activités pour l'avenir et une reprise économique.

N'ayant plus de questions, c'est ce qui complète cette période de questions.

## **PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ**

Une capsule vidéo est présentée sur les ristournes.

## **9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION**

Le président précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

### **Vote en différé - Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)**

Le directeur général présente les recommandations du conseil d'administration dans la façon de répartir les excédents annuels.

<b>ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS</b>	<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>		<b>9 478 k\$</b>
	Autres éléments du résultat global de l'exercice		3 706 k\$
	Virements réglementaires aux réserves		(9 851) k\$
	<b>Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :</b>		
	En provenance de la réserve du FADM		37 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*		846 k\$
			<b>883 k\$</b>
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		0 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE		2 k\$
	<b>Solde de l'état de la variation de l'avoir</b>   AU 31 DÉCEMBRE 2021		<b>4 218 k\$</b>

| FADM |  
Fonds d'aide au  
développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour  
ristournes éventuelles

\*Net d'impôt

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

<b>ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS   SUITE</b>	<b>Solde de l'état de la variation de l'avoir</b>   AU 31 DÉCEMBRE 2021		<b>4 218 k\$</b>
	Alimentation du FADM		(155) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM		155 k\$
			<b>0 k\$</b>
	Alimentation de la RRE		(1 860) k\$
	Alimentation de la réserve générale		(2 358) k\$
	<b>Solde à répartir</b>		<b>0 \$</b>

| FADM |  
Fonds d'aide au  
développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour  
ristournes éventuelles

Le directeur général explique qu'au niveau de l'alimentation de la réserve pour ristournes éventuelles c'est un mécanisme comptable fort rassurant pour les membres et qu'advenant une année plus difficile, le conseil d'administration pourrait faire des recommandations à l'assemblée pour maintenir le versement des ristournes.

Le président demande un proposeur et un appuieur parmi les membres habiletés à le faire.

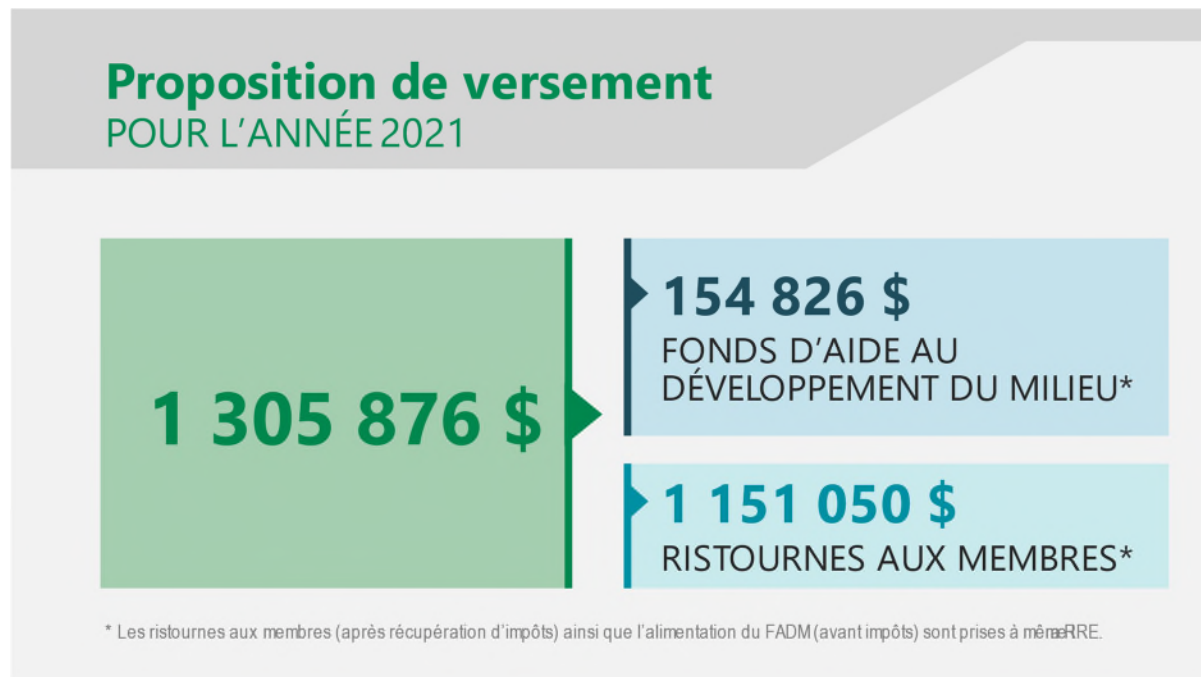
Le président informe que [REDACTED] propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par [REDACTED]

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Les précisions sur la façon de voter seront transmises un peu plus tard.

Vote en différé – Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Le directeur général présente les recommandations du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.



## Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		178 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	108 k\$
Fonds		67 k\$
Prêts et marges de crédit		367 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>160 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>3</sup></b>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>72 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>	<b>198 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>1 151 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le directeur général précise deux nouveautés cette année, soient la ristourne sur les cartes de crédit et pour les membres entreprises l'ajout de produit assurances de dommages. Ces changements permettent de redonner encore plus cette année.

Le président demande un proposeur et un appuieur parmi les membres habiletés à le faire.

Le président informe que [REDACTED] propose la recommandation de versement et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

### 10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président invite Mme Sylvie Leroux, présidente du comité de mise en candidature à présenter le rapport du comité.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022 de la façon suivante : affichage dans l'établissement et sur le microsite de la Caisse. Pour l'assemblée de cette année, quatre (4) postes sont à pourvoir et à l'issue de la période de candidatures, la Caisse a reçu trois (3) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

## L'APPEL DE CANDIDATURES

A ÉTÉ DIFFUSÉ POUR UNE DURÉE MINIMALE DE 20 JOURS, À PARTIR DU 17 JANVIER 2022

**4** POSTES À POURVOIR

**3** CANDIDATURES REÇUES

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants et ce, afin d'enrichir son profil collectif :

### PROFIL COLLECTIF ENRICHIS Critères recherchés en 2022

#### COMPÉTENCES

- Expérience membres et clients
- Coopération
- Gestion financière
- Gestion d'entreprise
- Comptabilité
- Gouvernance
- Droit / Déontologie
- Gestion des RH
- Communication
- Éducation
- Développement durable

#### REPRÉSENTATIVITÉ

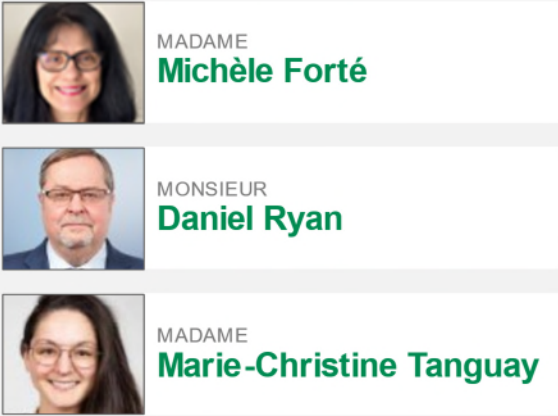
##### GENRES

- Masculin : 3
- Féminin : 1

##### GROUPES D'ÂGE

- 18-34 ans: 1
- 35-49 ans: 1
- 50-64 ans: 2

**Candidatures reçues** | RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA CAISSE POUR CONSULTER LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES



MADAME  
**Michèle Forté**

MONSIEUR  
**Daniel Ryan**

MADAME  
**Marie-Christine Tanguay**

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elle répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Ce qui met fin à cette présentation.

### **11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION**

Madame Sylvie Leroux poursuit avec ce sujet : [Élection par acclamation](#)

Tel qu'indiqué au point 10, quatre postes sont à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre inférieur au nombre total de poste à combler, elle déclare donc élu par acclamation les personnes candidates suivantes au conseil d'administration.

Michèle Forté, Daniel Ryan et Marie-Christine Tanguay.

Félicitations à toutes ces personnes.

### **12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS**

Mme Karina Lehoux apporte les précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents.

- Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes)

- Un vote pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Un vote favorable pour chacune des propositions permettra à la Caisse de pouvoir verser rapidement la ristourne à laquelle les membres ont droit.

#### Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif, dans ce cas l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

#### Période de votation et moyens de voter

Dès le 5 avril 2022 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 samedi 9 avril 2022.

Le président tient à remercier tous les membres participants à cette 19<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la caisse ainsi qu'à toutes les personnes qui l'accompagnaient pour le bon déroulement.

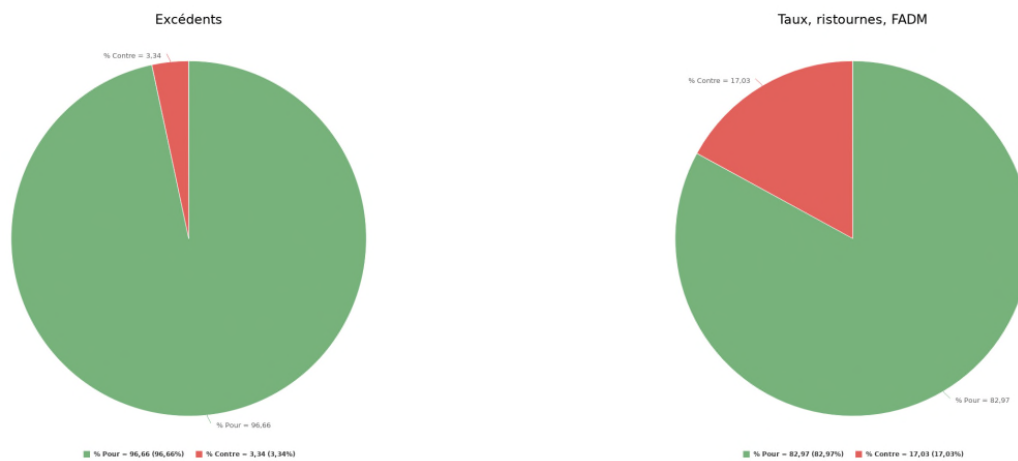
Le président souligne l'engagement de deux administrateurs qui quittent officiellement ce soir, messieurs Dominic Laflamme et Jean-François Brault-Joubert et les remercie pour leur engagement au sein de la caisse depuis les quatre dernières années.

### 13. SUIVI – ANNONCE DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

#### Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2022

Statut de la période de votation : Terminée



#### Proposition sur la répartition des excédents annuels :

96,66% des membres ont voté en faveur de la recommandation

La proposition est : Adoptée

#### Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

82,97% des membres ont voté en faveur de la recommandation

La proposition est : Adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 12 avril 2022.